

À l'occasion de la 14^{ème} édition
CONCOURS NATIONAL

ENTRÉES DE VILLE
& reconquête
des franges urbaines

COLLOQUE

REMISE DE PRIX

ENTRÉES DE VILLE
& reconquête
des franges urbaines

Le mercredi 15 février 2017

AU PALAIS DU LUXEMBOURG

Salle Monnerville

COLLOQUE & REMISE DE PRIX

de la 14^{ème} édition du concours national

ENTRÉES DE VILLE

& reconquête
des franges urbaines

13H30 - ACCUEIL DES PARTICIPANTS

14H00 - OUVERTURE

- **Alain de LA BRETESCHE** - Président de Patrimoine Environnement
- **Martin MALVY** - Président de Sites & Cités remarquables de France, ancien ministre (sous réserve)

14H15 - PANORAMA DES PROJETS SÉLECTIONNÉS

- **Iris HERAN** - Patrimoine-Environnement
- **Chloé DUPIN** - Sites & Cités remarquables de France

14H30 - PRÉSENTATIONS ILLUSTRÉES DES DEUX PROJETS PRIMÉS

- **Pierre-Jean DIDOT** - Maire de Sarralbe - Commune lauréate de la 14^{ème} édition du concours
- **Ana SOHIER**, Conseillère municipale en charge du patrimoine et de la politique linguistique de Rennes - Mention spéciale du Jury de la 14^{ème} édition

15H - LES ENTRÉES DE VILLE : LIEUX DES POSSIBLES ?

Problématique majeure de l'urbanisme en France, les entrées de ville renvoient une image négative. Pourtant, de nombreux projets, qu'ils soient menés en France ou ailleurs, nous prouvent que ces espaces délaissés peuvent devenir sources d'innovations. La notion d'entrée de ville est-elle compatible avec celles de **qualité paysagère**, et de **cohérence urbaine** ?

Animée par **Denis GRANDJEAN**, Expert auprès de Sites & Cités remarquables de France.

Introduction par **Jacques MARVILLET**, Ancien Directeur de l'Urbanisme de Paris, membre de Patrimoine-Environnement

15H15 - TABLE-RONDE

- **Bertrand MATHIEU** - Architecte-conseil de l'Etat, Directeur de l'agence ARVAL Architecture
- **Bertrand FOLLEA** - Co-Directeur de l'agence Folléa-Gautier, Grand prix national du paysage 2016
- **Hans THOOLEN** - Coordinateur général de la qualité urbaine de la Ville de Breda aux Pays-Bas

16H15 - RÉACTION ET DISCUSSION AVEC LES ÉLUS ET LA SALLE

- **Pierre-Jean DIDOT** - Maire de Sarralbe - Commune lauréate de la 14^{ème} édition du concours
- **Ana SOHIER**, Conseillère municipale en charge du patrimoine et de la politique linguistique de Rennes - Mention spéciale du Jury de la 14^{ème} édition
- **Sébastien GIORGIS** - Paysagiste-conseil de l'Etat, Maire-adjoint en charge des patrimoines historiques et naturels d'Avignon (sous réserve)
- **Alain VOGEL-SINGER**, Maire de Pézenas, Président de l'atelier urbanisme commercial chez Sites & Cités remarquables de France

17H00 - CONCLUSION DE LA TABLE RONDE

17H15 - REMISE DU PRIX

du 14^{ème} concours national des Entrées de ville & et de reconquête des franges urbaines

17H15 - REMISE DU PRIX DU CONCOURS NATIONAL PAR LES MINISTÈRES

- **Stéphane CREANGE** - Adjoint au sous-directeur des monuments historiques et des espaces protégés du ministère de la Culture et de la Communication
- **Patrick BRIE** - Adjoint à la sous-directrice de la Qualité du Cadre de Vie, direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages du ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer

18H00 - CLÔTURE

- **Catherine MORIN-DESAILLY** - Sénatrice de la Seine-Maritime, Présidente de la commission culture (sous réserve)

18H30 - COCKTAIL

Le Concours

Sites & Cités remarquables de France et la Fédération Patrimoine-Environnement ont lancé en 2016 la 14^{ème} édition du Concours National des Entrées de ville & de reconquête des franges urbaines, avec le soutien du ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer et du ministère de la Culture et de la Communication.

Nous sommes heureux de vous présenter le lauréat de cette 14^{ème} édition à l'occasion de ce colloque national. Cet événement est l'occasion de réunir toutes les collectivités candidates au concours, élus, techniciens, ainsi que des professionnels de l'urbanisme, de l'architecture et du paysage autour d'une après-midi de débat sur les thématiques d'entrées de villes, d'espaces périphériques et de développement durable.

La prochaine édition aura lieu en 2018.

LAURÉAT 2016 - SARRALBE



Le prix du jury s'est porté sur le projet de la ville de Sarralbe en Moselle qui se démarque par l'originalité de ses aménagements, la globalité de son approche et l'affirmation de la volonté politique de cette petite commune d'environ 4500 habitants.

Par son projet de halte fluviale entre la Sarre et l'Albe, la ville a réussi à transformer son entrée de ville délaissée, ancienne friche industrielle, en un espace convivial et agréable tant pour ses habitants que les touristes de passage, avec une véritable réflexion paysagère et urbanistique.

MENTION SPÉCIALE 2016 - RENNES



Le jury a également tenu à adresser une mention spéciale pour la ville de Rennes.

La qualité paysagère des espaces publics créés avenue Henri Fréville témoigne de la capacité d'une ville de cette ampleur à engager de vraies démarches urbanistiques.

Entrée Sud de la ville avec une forte dominante routière et des espaces publics en désuétude, l'avenue transformée, réussit à créer un trait d'union entre la ville et la "campagne".

INFORMATIONS

CONTACTS

- **Anne LE CLÉSIAU**, coordinatrice,
Patrimoine-Environnement
mail : edv@associations-patrimoine.org
tel : 01 42 67 84 00
- **Chloé DUPIN**, chargée de mission, Sites &
Cités remarquables
mail : stagiaire@sites-cites.fr
tel : 09 72 49 97 05

INSCRIPTIONS

www.concours-entreesdeville.com

Colloque gratuit sur inscription avant le 10 février

ORGANISATEURS



SITES & CITÉS REMARQUABLES DE FRANCE

Musée d'Aquitaine, 20 cours Pasteur - 33000 Bordeaux
www.an-patrimoine.org
Président : **Martin Malvy**

Créée en 2000 par quatre élus et députés, Martin Malvy, Jean Rouger, Yves Dauge et Michel Bouvard, cette association de collectivités constitue un réseau de près de 200 adhérents. Elle regroupe des villes et territoires de toute échelle échangeant leurs compétences, expériences et interrogations dans les domaines du patrimoine et de l'urbanisme, aussi bien en ce qui concerne la protection, la gestion, la médiation et la valorisation.

Sites & Cités remarquables de France est le représentant des Villes et Pays d'art et d'histoire, et des villes à sites patrimoniaux remarquables, anciens secteurs sauvegardés, Zones de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager (ZPPAUP) et Aires de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP).

PALAIS DU LUXEMBOURG

26, rue de Vaugirard
75291 PARIS Cedex 06

Salle Monnerville

- **Métro** : Lignes 4 ou 10, Stations Odéon, Mabillon, Saint-Sulpice
- **RER** : Ligne B, station Luxembourg Sénat
- **Bus** : Lignes 58, 84, 89, 96
- **Parkings publics** : Place Saint-Sulpice, Marché Saint-Germain, rue de l'École de médecine, rue Soufflot.



FÉDÉRATION PATRIMOINE-ENVIRONNEMENT

20 rue du Borrégo - 75020 Paris
www.patrimoine-environnement.fr
Président : **Alain de La Bretesche**

Issue de la fusion en 2013 de la Fédération Nationale des Associations de Sauvegarde des Sites et Ensembles Monumentaux (FNASSEM) avec la Ligue Urbaine et Rurale (LUR), la fédération Patrimoine-Environnement, agréée par le Ministère chargé de l'Ecologie et du Développement durable, œuvre pour la promotion du cadre de vie, la valorisation et la protection du patrimoine naturel et bâti.

Rassemblant plus de 300 associations et 900 particuliers, Patrimoine-Environnement représente auprès des pouvoirs publics les acteurs du patrimoine fédérés, leur apporte soutiens et conseils – notamment sur des questions juridiques – et mène des actions de communication et de sensibilisation auprès du grand public sur des questions d'urbanisme, d'environnement, de patrimoine et de paysages.

PARTENAIRES

